



La Commission de vérité et réconciliation du Canada et les crimes commis contre les peuples autochtones

Par [Carl Bronski](#)

Mondialisation.ca, 12 juin 2015

[WSWS.org](#)

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Droits humains et État policier](#)

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) a publié la semaine dernière son rapport documentant les abus horribles subis par 150.000 enfants des Premières Nations, Inuits et métis dans les pensionnats depuis les années 1840 jusqu'en 1996.

La politique de retirer de force les enfants autochtones de leur famille et communauté pour les rassembler dans des écoles lointaines principalement administrées par l'Église catholique et les Églises protestantes a duré un siècle et demi. Elle équivaut selon le rapport à rien de moins qu'un «génocide culturel». Une tragédie qui a d'ailleurs laissé des cicatrices profondes sur les populations autochtones jusqu'à nos jours. Au plus fort du programme en 1931, il y avait 80 pensionnats à travers le pays qui gardaient 15.000 enfants autochtones captifs.

La CVR – formée de son président, le juge du Manitoba Murray Sinclair, la journaliste et chef de pupitre Marie Wilson et le chef Wilton Littlechild, ancien député conservateur – a été nommée par le gouvernement conservateur fédéral en consultation avec l'Assemblée des Premières Nations dans le cadre d'un règlement négocié suite à un recours collectif intenté contre le gouvernement fédéral et les églises du Canada par les survivants des pensionnats.

Pendant six ans, la CVR a recueilli les témoignages de 7000 survivants des pensionnats et examiné des centaines de milliers de documents. Elle a constaté que les pensionnats étaient un élément central d'une politique de l'État canadien visant à «mettre fin à l'existence des peuples autochtones en tant qu'entités juridiques, sociales, culturelles, religieuses et raciales distinctes au Canada».

En rendant public le sommaire exécutif de la CVR (six volumes de documents seront publiés), Sinclair a noté qu'entre 5000 et 7000 enfants sont morts à la suite de maladie, de malnutrition, d'incendies, de suicides et de violences physiques alors qu'ils étaient confiés à la garde des pensionnats. Beaucoup ont été enterrés sans même voir leur nom enregistré. Les parents n'étaient pas informés du décès de leurs enfants. Beaucoup d'écoles résidentielles n'avaient pas de terrains de jeux pour les enfants, mais elles avaient un cimetière. Les enfants en bonne santé étaient consciemment placés dans des dortoirs avec des enfants atteints de tuberculose. Les enfants malades et mourants étaient contraints d'assister aux cours et d'aller à l'église. La malnutrition était endémique. Les témoignages des survivants des pensionnats ont révélé comment les enfants affamés se précipitaient sur la pâtée destinée au bétail pour trouver à manger.

La discipline était sévère. Les enfants étaient souvent punis physiquement pour avoir parlé leur langue maternelle. Les enseignants les réprimandaient en les traitant d'«Indiens stupides». L'humiliation et la déshumanisation étaient le quotidien du régime. Un survivant a raconté que se faire écraser le visage dans des excréments humains était une punition courante pour les enfants. Dans certains établissements, les enfants n'étaient pas appelés par leur nom, mais par un numéro. Les témoignages des survivants ont décrit une vie dénuée d'amour et de chaleur humaine, chargée de peur, de violences corporelles, de désespoir et, la nuit, d'agressions sexuelles répétées.

Malgré l'objectif présumé du gouvernement de fournir une éducation aux étudiants en résidence, notamment sous la forme de compétences en milieu de travail, les administrations scolaires utilisaient la plupart du temps les enfants comme main-d'œuvre à forfait, leur imposant des corvées éreintantes jusqu'à la moitié de leur journée scolaire. Les manuels scolaires étaient une rareté, l'endoctrinement religieux chrétien une priorité.

Le président Sinclair de la CVR a reçu une ovation bruyante dans une salle de bal remplie de survivants des pensionnats, de chefs de bande et de défenseurs des droits autochtones quand il a décrit la politique des pensionnats du gouvernement comme un «génocide culturel». Le terme provient de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, un document non contraignant signé à contrecœur par le gouvernement fédéral du premier ministre conservateur Stephen Harper et jugé seulement comme une «aspiration» et non pas réalisable immédiatement. Les gens rassemblés qui ont applaudi la déclaration de Sinclair n'avaient sûrement pas oublié la déclaration de John Duncan, ancien ministre des Affaires autochtones de Harper en 2011, où il disait que le système des pensionnats n'était pas un programme de «génocide culturel», mais simplement une «politique d'éducation qui a mal tourné».

Le rapport de la CVR évite cependant une conclusion cruciale découlant d'une étude objective de l'histoire horrible du programme – à savoir que la politique poursuivie par l'État capitaliste canadien ne visait pas simplement l'éradication de la culture autochtone, mais aussi l'éradication des peuples. La *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide* adopté en 1948 par les Nations Unies définit le génocide en termes juridiques comme « l'un des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel: meurtre de membres du groupe; atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe; soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe; transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.»

Les malheurs subis par des générations d'enfants dans les pensionnats autochtones tombent dans la plupart, sinon la totalité, de ces catégories. Mais beaucoup de ceux qui rechignent de parler d'une caractérisation de la politique du gouvernement canadien envers la population autochtone comme étant génocidaire – notamment l'administration du Musée canadien des droits de la personne – minimisent la question d'«intention» consciente.

Le bilan historique contredit cette approche.

Les politiques orientées vers l'extermination des populations autochtones dans le cadre de l'expansion vers l'ouest de l'État canadien ont été documentées par de nombreux historiens. Ainsi, dans son récent livre *Clearing the Plains*, James Daschuk décrit l'approche des premiers gouvernements du Canada envers la population autochtone comme étant

«purement et simplement malveillante». Les déclarations politiques d'alors appelaient les organismes gouvernementaux à «affamer les Indiens non coopératifs jusqu'à leur soumission dans des réserves». Les garanties contenues dans les traités d'approvisionnement les autochtones en nourriture en temps de crise étaient ignorées. Les agents du gouvernement préféraient laisser pourrir la nourriture plutôt que de la distribuer aux bandes autochtones affamées. La *Loi sur les Indiens* de 1876 a codifié les Autochtones comme un groupe inférieur et en a fait des pupilles de l'État. En 1885, l'un des «pères fondateurs» et premier Premier ministre du Canada, Sir John A. Macdonald, a vanté l'intendance financière de son gouvernement devant le Parlement, soulignant son refus de donner à manger aux Premières nations souffrant de malnutrition «tant que les Indiens ne sont pas sur le point de mourir de faim, afin de réduire les dépenses».

Sous Macdonald, qui a présidé à la dépossession par l'État canadien des peuples autochtones dans ce qui est devenu depuis les provinces des Prairies, le système des pensionnats a été considérablement élargi et systématisé et, dans le processus, dirigé encore plus délibérément contre la population autochtone. En 1883, il a dit devant un Parlement réceptif : «Lorsque l'école est sur la réserve, l'enfant vit avec ses parents qui sont sauvages; il est entouré de sauvages, et bien qu'il puisse apprendre à lire et à écrire, ses habitudes, sa formation et sa façon de penser sont indiennes. Il est simplement un sauvage qui sait lire et écrire. Cela m'a fortement convaincu en tant que surintendant général (des Affaires indiennes), que les enfants indiens devraient être retirés le plus possible de l'influence de leurs parents, et la seule manière d'y arriver est de les placer dans des écoles industrielles où ils vont acquérir les habitudes et les pratiques des Blancs.»

L'argument selon lequel «l'intention» de détruire les populations autochtones n'était pas claire dans la politique de l'élite capitaliste au Canada vole en éclat à la lumière des développements ultérieurs.

En 1909, Peter Bryce, un fonctionnaire du ministère de la Santé de l'Ontario, s'est vu commandé par le gouvernement fédéral en tant que premier chef de la direction médicale du pays, de rédiger un rapport sur les conditions de santé des enfants autochtones dans les pensionnats de l'Ouest canadien. Bryce, citant un taux moyen de mortalité allant de 30 à 60 pour cent, a rapporté que les enfants dans les écoles étaient mal nourris, vivaient dans des conditions hivernales sordides et étaient systématiquement exposés à des patients tuberculeux. Il a accusé les responsables de tuer délibérément les élèves tant par leurs actions que leur inaction. En outre, les responsables des églises et des écoles falsifiaient consciemment les registres de décès.

Le rapport a été rejeté par le ministère des Affaires indiennes et ses recommandations ignorées. Bryce a été plus tard démis de son poste. Duncan Scott, alors à la tête du programme des pensionnats du Canada, déclara que le rapport de Bryce «ne justifie pas un changement de politique du Ministère qui est orientée vers une solution définitive de notre problème indien».

En Alberta en 1928, puis en Colombie-Britannique en 1933, des lois ont été votées permettant la stérilisation forcée des élèves des pensionnats. On estime que près de 3000 enfants ont subi une telle opération. Et récemment, un rapport qui a fait surface montre que dans les années 1940 et 1950, des enfants autochtones souffrant de malnutrition dans les pensionnats ont été utilisés par des chercheurs du gouvernement pour mener des expériences médicales douteuses au cours desquelles on leur imposait systématiquement un régime de famine, leur refusant tout lait, nutriments, vitamines et traitements dentaires

pour mesurer les résultats sur la santé. La «recherche» a été faite avec la pleine connaissance du gouvernement canadien libéral d'alors.

Le traitement ultérieur des enfants autochtones par le gouvernement a peu changé. De 1960 jusqu'en 1986, pas moins de 20.000 enfants autochtones ont été déracinés de leurs familles pour être placés dans des écoles résidentielles ou des familles d'accueil non autochtones, ou encore mis en adoption.

Même aujourd'hui, en raison de la pauvreté et de la misère déplorable à laquelle de grandes parties de la population autochtone du Canada sont soumises, ainsi que de l'attitude paternaliste de l'État, les enfants des Premières nations représentent plus de 50 pour cent des enfants canadiens en famille d'accueil. Sous le gouvernement néo-démocrate du Manitoba, des enfants autochtones sont logés, sans soins et surveillance, dans des motels délabrés d'«assistance publique».

L'abus et la négligence continus des peuples autochtones sont l'un des crimes historiques du capitalisme qui illustre bien le véritable caractère de la «démocratie» canadienne. Il est essentiel pour le développement politique de la classe ouvrière canadienne qu'elle reconnaisse cela et se batte vigoureusement pour s'opposer à l'oppression de la population autochtone.

Dans un second article, qui sera publié bientôt, le WWSWS expliquera en détail le contexte politique et le débat entourant le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. L'article examinera l'attitude dédaigneuse adoptée par le premier ministre Stephen Harper, l'appui superficiel donné au rapport par les partis d'opposition et la plupart des médias, ainsi que les recommandations faites par la Commission nommée par le gouvernement. Ces recommandations visent à réconcilier les peuples autochtones au capitalisme et à l'État canadiens plutôt que de mettre fin au système responsable de leur oppression.

Carl Bronski

Article paru d'abord en anglais, WWSWS, le 6 juin 2015

A lire sur Mondialisation.ca :



[Rapport de la commission vérité et réconciliation du Canada: Génocide des Premières nations](#) par Jules Dufour, 7 juin 2015

La source originale de cet article est wsws.org

Copyright © [Carl Bronski](http://wsws.org), wsws.org, 2015

Articles Par : [Carl Bronski](http://wsws.org)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca